

Conseil de Quartier « Montbernier et ses Coteaux »

Patrice Vesin – Président

Jean Louis Regairaz – Vice-Président

A l'attention de Monsieur le Maire
Copie : Monsieur Leprêtre

Objet : Bilan d'une année de fonctionnement de notre CQ

Bourgoin-Jallieu le 12 janvier 2016

Monsieur le Maire,

Voici près d'un an que les Conseils de Quartier fonctionnent dans leur nouvelle configuration.

Le bilan que nous vous présentons reprend point par point le § 2 de la Charte des Conseils de quartier « Rôle et la Fonction » :

« Les conseils de quartier sont des instances consultatives, lieux de participation des citoyens à l'animation de la cité, à sa gestion et à son évolution. Ils sont force de proposition pour des actions ou des projets relatifs au quartier et peuvent être consultés sur les projets concernant la vie du quartier mais ils ne peuvent en aucun cas se substituer aux décisions officielles, qui devront être prises par le conseil municipal »

Les Conseils de Quartier sont-ils des instances consultatives ?

A notre avis pas suffisamment... En effet, certains élus considèrent que les Conseils de Quartier ne sont pas nécessairement leurs interlocuteurs pour traiter certains projets avec pour exemple récent, l'implantation d'un local pour l'Association « Anim'Montbernier ».

La ville vient, semble-t-il, d'acquérir l'étang du Loup et la bâtisse attenante. A ce jour, nous n'avons aucune information ni été consulté sur le devenir de cet espace naturel proche de nos quartiers.

Les Conseils de Quartier sont-ils des lieux de participation des citoyens à l'animation de la Cité, à sa gestion et à son évolution ?

Les réunions plénières des Conseils de Quartier sont des espaces importants d'information et d'échanges entre les citoyens et les élus. Vous vous êtes d'ailleurs personnellement impliqué mi-2015.

Notre Conseil de Quartier propose à chacune de ses réunions, en complément à l'état d'avancement des fiches de signalement et projets en cours de traitement, des sujets d'ordre généraux - Impôts locaux, tarification de l'eau, PLU, pollution par l'A43 ...etc. Certains Elus s'impliquent, sont très souvent présents, explicitent les projets de la Mairie et répondent aux questions des citoyens. D'autres sont systématiquement absents ou ne répondent pas à nos sollicitations...

Nous regrettons également de n'être que rarement informés au préalable de la liste des élus sensés participer à nos réunions. De ce fait, l'ordre du jour est difficile à établir ou dérive en cours de réunion sur des sujets non préparés du fait de la présence spontanée d'élus dont nous n'étions pas informés.

Les Conseils de Quartier sont-ils force de proposition pour des actions ou des projets relatifs au quartier ?

Notre Conseil de quartier a émis plus de 30 fiches de signalement au cours de l'année ainsi que des propositions de projets dont certains ont été retenus.

Le formalisme mis en place pour répondre aux fiches nous paraît cohérent.

Pourtant, dans les faits, peu de réponses nous sont parvenues, ne serait-ce qu'une programmation des travaux envisagés ce qui, en soit, est une forme de réponse que chacun peut comprendre et nous paraît donc tout à fait acceptable.

Certaines fiches sont soldées mais le bureau de notre Conseil de Quartier n'a pas reçu le compte rendu officiel et écrit de l'intervention ou n'a pas été informé préalablement du lancement des travaux (exemple : réfection du chemin de Rosières pour lequel nous aurions souhaité l'implantation d'une signalétique adaptée – Enfants, espaces verts, zone piétonne ...etc).

Ne serait-il pas possible, par exemple, que les responsables des CQ aient accès aux informations de la base données établie par le Service « Démocratie participative » et renseignée par les Services Techniques ?

Ne pourrait-on pas organiser périodiquement des rencontres entre bureaux des Conseils de Quartier et responsables des Services techniques afin de faire un point sur les fiches émises ?

Nous avons aussi constaté que les non-réponses génèrent des actes isolés qui polluent nos messages et décrédibilisent le bien-fondé des Conseils de Quartier.

Parmi nos demandes, certaines nous préoccupent plus particulièrement :

- La circulation et les excès de vitesse route de Demptézieu, rue de Bellerive et rue de Montauban,
- L'état général de la rue du Belvédère (éclairage, état de la voirie, absence de trottoirs...etc),
- L'éclairage de la rue de la Rivoire.

Concernant la rue du Belvédère vous avez eu l'occasion de rencontrer une Association de riverains durant la Campagne Municipale. Ces derniers espèrent toujours voir leurs vœux exhaussés avant la fin de votre mandat...

En annexe à notre courrier, nous vous présentons un [bilan de nos fiches de signalement et projet](#). Vous constaterez que plusieurs sont en attente de réponse.

En conclusion, nous souhaitons aussi attirer votre attention sur les points positifs que sont l'implication de Messieurs Leprêtre et Cuisenier et leur disponibilité ainsi que les visites de terrain avec Monsieur Margassian dont nous aimerions qu'il soit notre interlocuteur unique sur le terrain.

Concernant l'avenir de notre Conseil de Quartier, nous ne souhaitons au terme de notre mandat fin 2016, lors de la présentation de notre bilan, n'avoir été que de simples « colibris » en référence à l'histoire que Pierre Rabhi aime relater en préambule à toutes ses conférences... !

Si vous le souhaitez nous sommes, Monsieur le Maire, à votre disposition pour vous rencontrer afin d'approfondir de vive voix les points qui vous semblent importants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, en nos sentiments les plus respectueux.

Patrice Vesin

Jean Louis Regairaz